

Lm
SCEA BERLIOZ
Haras des Louveaux
14330 LE MOLAY-LITTRY
☎ : 06-87-70-40-01/ 06-58-67-05-16
✉ : berlioz.elisabeth@wanadoo.fr

Inscription 2022- 2023

Heure de cours

CONTRAT D'INSCRIPTION

Carte d'essai : FORFAIT CARTE
Adhésion : PASS SPORT Mode de paiement :
Licence 2023 : ATOUT NORMANDIE Montant annuel :

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	NIVEAU ACTUEL
1				
2				

→ Parents (ou responsable des enfants)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel domicile : Port Mère: Port Père:
E-mail :

➤ En cas d'absence des parents, personne à contacter en cas d'urgence :
Nom : Prénom : Tèl :

« ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT »

Le Poney-club contracte une assurance en responsabilité civile, cette assurance couvre les dommages qui peuvent survenir du fait des choses, animaux ou enfants dont il a la garde.

Aussi les cavaliers doivent être assurés personnellement contre les accidents qui peuvent survenir du seul fait qu'ils pratiquent un sport à risque sans que la responsabilité du centre ne puisse être mise en cause. Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est conseillée.

Vous avez la possibilité de prendre cette licence fédérale. Les garanties couvertes par la licence fédérale figurent à l'affichage. Dans le cas contraire, il appartient à l'utilisateur d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le Haras des louveaux de cette responsabilité.

« FORFAITS »

Le forfait annuel comprend 34 séances, hors vacances scolaires du 12 septembre 2022 au 17 juin 2023.

Le paiement du forfait s'effectue au moment de l'inscription. (Possibilité de régler en 3 ou 4 fois sans frais ou virements mensuels). Les forfaits sont nominatifs ; aucune demande de remboursement, pour quelque raison que ce soit n'est possible.

Pour un FORFAIT ANNUEL, vous engagez à un paiement jusqu'à la fin de l'année ; même en cas d'abandon du cavalier (sauf certificat médical).

Un chèque de caution est demandé en cas de manquement de paiement (167€).

Les carnets de 10 leçons sont payables avant la 1^{ère} leçon, Fin de validité 17 juin 2023.

Toute absence à une séance devra être signalée 24h à l'avance auprès d'un des moniteurs, sinon la séance sera due.

L'utilisateur a la possibilité de récupérer seulement **3 séances dans l'année**. Rattrapage uniquement dans le trimestre.

Je soussigné (e) Responsable de (s) l'enfant (s) déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions générales de vente et les conditions pour la pratique équestre et autorise le responsable du séjour et l'équipe d'animation à faire soigner mon enfant, l'hospitaliser et à pratiquer les interventions chirurgicales (anesthésie comprise) en cas de nécessité. Accepte de payer l'intégralité des frais médicaux ou de l'hospitalisation éventuelle

Sauf avis contraire de votre part, des photos de vos enfants peuvent être publiées à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement.

- **SIGNATURE OBLIGATOIRE.**